

# Tarifs appliqués au Centre Municipal de Santé

	Consultation au cabinet	Visite à domicile	Consultation de garde	Visite de garde
<b>Entre 8h et 20h en semaine</b>	30 €	40 €	-	-
<b>Dimanche et jours fériés</b>	49,06 €	52,60 €	56,50 €	60 €
<b>Nuit (20h-00h et 6h-8h)</b>	65 €	68,50 €	72,50 €	76 €
<b>Nuit profonde (00h-6h)</b>	70 €	73,50 €	81,50 €	89,50 €

<b>Autres actes</b>	
<b>Consultation nourrisson ou enfant (&gt; 6 ans)</b>	35 €
<b>Bilan mémoire</b>	69,12 €
<b>EKG</b>	44,52 €
<b>Frottis</b>	42,73 €

Votre médecin applique les tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie.

Ces tarifs ne peuvent pas être dépassés, sauf dans deux cas :

- Exigence exceptionnelle de votre part, s'agissant de l'horaire ou du lieu de la consultation ;
- Non-respect, par vous-même, du parcours de soins.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie, il doit obligatoirement vous en informer.

Dans tous les cas cités ci-dessus, où votre médecin fixe librement ses honoraires ou ses dépassements d'honoraires, leur montant doit être déterminé avec tact et mesure.

Information concernant le règlement des consultations en espèces :

Dans la mesure du possible, nous vous remercions d'éviter le règlement des consultations par billet de plus de 20€.